

C L E F

La période antérieure à 1760 est tirée du Dictionnaire généalogique des familles canadiennes.

Cette généalogie ne mentionne que les mariages, ceux-là seuls qui ont fondé une famille.

Le millésime placé entre les prénoms des époux indique l'année de leur mariage.

La paroisse mentionnée à la suite d'un mariage indique le lieu de ce mariage.

Les guillemets audessous d'un prénom indiquent un second et un troisième mariage, s'ils sont répétés deux fois.

Le chiffre romain désigne le degré de filiation.

La date du mariage se trouve toujours portée en tête de chaque famille, le millésime est en chiffre gras.

Au reste, c'est le même ordre suivi par l'abbé Tanguay, élimination faite des baptêmes et des sépultures.